

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	17 (1909)
Heft:	5
Rubrik:	Assemblée générale annuelle des délégués de la société suisse de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pensez-vous avoir fait ainsi votre devoir ?

Et si vous savez, là-haut sur la montagne, de braves paysans dont la maisonnette propre et bien ensoleillée touche à la forêt, si vous connaissez dans quelque village une fermière dont la demeure est entourée d'un verger, si vraiment vous êtes conscient des devoirs que vous impose votre situation,... vous irez jusque là, vous ar-

rangerez les choses, et vous pourrez venir proposer un mois de vacances, un mois de campagne, un mois d'air et de liberté à ces pauvres petits qui n'auront jamais été à pareille fête. Et dans le fond de leur petit cœur, sans même savoir vous témoigner de la reconnaissance, ces enfants vous béniront puisque vous aurez été pour eux leur *Rayon de soleil*.



Assemblée générale annuelle des délégués de la société suisse de la Croix-Rouge

L'assemblée générale des délégués de la société centrale de la Croix-Rouge a été fixée au

dimanche 13 juin, à Zurich.

La section de Zurich a tout fait pour recevoir dignement les représentants de la Croix-Rouge dans la plus grande ville de notre pays.

Un bureau de réception sera organisé dès le samedi 12 juin, à 4 heures, dans la gare même de Zurich ; c'est là que seront remises les cartes de fête. Le samedi soir il y aura réunion à la Tonhalle, où, après une collation offerte par la section de Zurich, le Dr de Marval fera défiler devant les yeux des délégués, quelques vues de la mission de la Croix-Rouge suisse dans l'Italie méridionale.

Dès 8 heures du matin, le dimanche, l'hôtel-de-ville ouvrira ses portes aux délégués, pour l'assemblée générale. A l'ordre du jour figurent, à côté des opérations statutaires, un travail du médecin en chef, M. le colonel Mürset, et une communication de M. le Dr W. Sahli sur la collecte organisée par la Croix-Rouge suisse.

A l'issue de la séance, des tramways transporteront les délégués en dehors de ville, au restaurant du Waldhaus Dolder où le banquet sera servi à midi.

Les comités des sections recevront incessamment les formulaires de participation à cette réunion qui promet d'être intéressante, et nous aimons à croire que les délégués de la Suisse romande viendront, nombreux, fraterniser avec leurs collègues de la Suisse allemande, sur les rives de la Limmat !

Il est regrettable que les chemins de fer fédéraux n'accordent plus la réduction de taxe dont les délégués ont bénéficié pendant tant d'années...., mais nous voulons espérer que le nombre de nos délégués romands n'en sera pas diminué, alors même que les caisses des sections auront à leur payer le voyage aller et *retour* !

